

 <p>VILLE DE GENÈVE</p>	Législature 2020-2025 Projet de résolution
--	---

**Approbation du budget de fonctionnement 2024 de la Fondetec (R-315)**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 24 juin 2024  
dans le rapport D-32.16 A)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 11 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec);

sur proposition de la commission des finances,

approuve le budget de fonctionnement 2024 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).